

Saison 2011



LOISIRS LA
PROVIDENCE

SOCCER 2011 – DOCUMENT D'INFORMATION

**Document également disponible sur le site Internet des
Loisirs La Providence au www.loisirlaprovidence.ca**

À CONSERVER

SOCCER 2011



Coordonnateur sport

Kevin Miclette Cordeau
sportsdete@loisirslaprovidence.ca
450 778-5818

Horaire (avant saison)

Vendredi 18 h 30 à 21 h 30

Horaire (saison régulière)

Lundi au vendredi 16 h à 18 h 30

Coordonnatrice en loisir

Amélie Faille
administration@loisirslaprovidence.ca
450 773-7711

Horaire

Lundi au jeudi : 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30

Vendredi : 8 h 30 à 12 h (sur rendez-vous seulement)

Document d'informations

Informations générales (à conserver précieusement)

Début des activités : 11 mai 2011

Période d'arrêt des activités pour les vacances : 24 au 31 juillet.

Tournoi de soccer durant la saison non inclus dans le tarif d'inscription. (Sauf le tournoi de fin de saison)

Nombre de parties :

U4 : 10
U5 à U8 : 12 (6 à La Providence / 6 à l'extérieur)
U9 à U14 : 14 (7 à La Providence / 7 à l'extérieur)
U15 à U17 : 14 (7 à La Providence / 7 à l'extérieur)

Durée des parties :

Petite partie + animation
2 demies de 25 minutes
2 demies de 30 minutes
2 demies de 35 minutes

Catégorie	Né (e) en	Ballon	Horaire mixte	Horaire féminin
U4	2007	#3	mardi ou jeudi à 18h30 (à confirmer)	
U5	2006	#3	lundi ou mercredi ou vendredi à 18h	
U6	2005	#3	lundi ou mercredi ou vendredi à 18h	
U7	2004	#3	lundi ou mercredi ou vendredi à 18h ou 19h15	
U8	2003	#4	lundi ou mercredi ou vendredi à 18h ou 19h15	
U5 - U6	2005-2006	#3		mardi ou jeudi ou vendredi à 18h
U7 - U8	2003-2004	#4		mardi ou jeudi à 18h ou 19h15
U9 - U10	2001-2002	#4	lundi ou mercredi à 18h ou 19h15	mardi ou jeudi à 18h ou 19h15
U11 - U12	1999-2000	#4	mercredi ou vendredi à 18h ou 19h15	mardi ou jeudi à 18h ou 19h15
U13 - U14	1997-1998	#5	lundi ou mercredi ou jeudi à 18h ou 19h15	mardi ou vendredi à 18h ou 19h15
U15 - U17	1994-95-96	#5	mardi ou jeudi à 18h ou 19h15	lundi ou mercredi à 18h ou 19h15

- Toutes les pratiques sont déterminées par les entraîneurs avec le coordonnateur des sports.

Finales (inclus)

Tournoi de fin de saison soccer masculin et mixte : du 5 au 7 août 2011.

Tournoi de fin de saison soccer féminin : du 12 au 14 août 2011.

- U4 à U8 : médailles pour tous les participants.
- U9 à U17 : médailles aux finalistes.

Matériel nécessaire

À chaque partie : bas noirs, short noir, protège-tibias, souliers de soccer, ballon de pratique identifié au nom de votre enfant, chandail d'équipe et gourde d'eau.

À chaque pratique : gourde d'eau, protège-tibias, souliers de soccer et ballon de pratique identifié au nom de votre enfant. Il est fortement recommandé de ne pas utiliser le chandail d'équipe lors des pratiques.

Entretien de l'ensemble de soccer

Laver l'ensemble à l'eau froide et sécher à plat. (Ne pas utiliser la sècheuse automatique)

Objets interdits

Voici la liste de certains objets interdits portant un danger à la sécurité des joueurs. De ce fait, les objets suivants doivent être enlevés avant le début de la partie.

Boucle d'oreille (tous genres)
Chaîne, collier, piercing (tous genres)
Bandeau et poignets élastiques

Casquette et foulard pour couvrir la tête,
Bague, bracelet (sauf les bracelets medic-alerte),
montre.

Parties annulées (pluie)

Lorsqu'il y a des parties annulées, l'Association de Soccer Saint-Hyacinthe avise par téléphone les responsables de chaque quartier et ceux-ci avisent les entraîneurs. Par la suite, les entraîneurs avisent les joueurs. Vous pouvez aussi consulter le site Internet de l'Association de Soccer Saint-Hyacinthe à l'adresse suivante : www.rsish.com. S'il pleut et que vous n'avez aucun téléphone, vous devez vous présenter pour la partie.

Offre d'emploi stage d'arbitre

Si vous avez 12 ans et plus et que l'arbitrage vous intéresse, vous devez suivre obligatoirement un stage de formation. Présentez-vous, dès maintenant, au service des Loisirs (2070, rue Saint-Charles / 450 778-8333.

Avis de dérogation

Chaque joueur sera inscrit dans sa catégorie d'âge, de sexe (masculin ou féminin) et dans son quartier de résidence. Toute demande de dérogation sera évaluée individuellement par l'organisation de l'ASSH.

Plaintes

Si vous désirez porter plaintes, vous devez vous rendre sur le site Internet de l'Association de Soccer Saint-Hyacinthe à l'adresse suivante : www.rsish.com et remplir le formulaire prévu à cet effet.

Tournoi

Aucun tournoi n'est inclus cette année. Si l'équipe désire faire un tournoi, il sera à la charge de l'équipe. L'inscription et la gestion financière de cette dernière se fera par le coordonnateur des sports.